



INFORMATIONS COMMUNALES

du 9 Juillet 2016

FESTIVITÉS DES 13 & 14 JUILLET

13 Juillet : À partir de 21h30

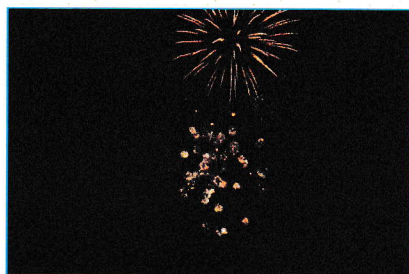
- Rassemblement devant l'école pour la retraite aux flambeaux.
- Défilé du char dans les rues du village :



« TOUS DERRIÈRE LES BLEUS »

Notre équipe a réussi avec brio à accéder à la FINALE de l'Euro 2016 !!

Verdict dimanche soir après plusieurs semaines de compétitions. Quoi qu'il en soit, pour accompagner le char aux couleurs de notre drapeau, nous vous invitons, petits et grands, à revêtir vos plus beaux vêtements et accessoires sur le thème du foot!!



Nous nous retrouverons en fin de soirée sur le terrain de foot, à côté du lotissement où sera tiré notre traditionnel feu d'artifice.

14 Juillet : À partir de 15h00

- Rassemblement devant le café pour le dépôt de la gerbe au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur offert par la commune.
- Ensuite, nous vous invitons **sur le terrain de jeux derrière l'église pour une après-midi d'animation** accompagnés des Sapeurs-Pompiers de Saint Sauflieu pour :
 - la remise d'un bon d'achat à chaque enfant présent partant en 6^{ème}
 - la remise d'une récompense aux vélos fleuris
 - les divers jeux : course au sac, le pain suspendu, course à l'œuf
 - Etc...



Si le mauvais temps vient troubler nos festivités, nous nous rassemblerons à la salle polyvalente.



HORAIRES DE LA MAIRIE EN JUILLET ET AOÛT 2016

Secrétariat de Mairie

Du 11 au 13 Juillet 2016	Ouvert aux heures habituelles*
Du 14 au 31 Juillet 2016	Fermé
Du 1 ^{er} au 26 Août 2016	-Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h30 -Fermé le Samedi
A partir du 29 Août 2016	Ouvert aux heures habituelles*

Permanences de Madame le Maire

22 Août 2016	Reprise aux heures habituelles**
--------------	----------------------------------

*Heures habituelles : Mardi, Jeudi et Vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h30.

** Heures habituelles : tous les lundis de 18h30 à 20h00.

❖ EN CAS D'URGENCE, APPELEZ :



Madame le Maire au 03.22.42.73.94 ou 06.99.97.42.45.
Madame Christine MATHON, 1^{ère} Adjointe, au 03.22.42.03.65 ou 06.77.17.18.73.
Monsieur Éric BOUCHER, 2^{ème} Adjoint au 03.22.42.79.07 ou 06.14.22.01.73.
Madame Martine GARNIER 3^{ème} Adjointe au 07.64.08.13.30.

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE EN JUILLET ET AOÛT 2016

Du 11 au 13 Juillet 2016	Ouvert aux heures habituelles*
Du 15 au 16 Juillet 2016	Fermée
Du 18 juillet au 12 Août 2016	Ouvert aux heures habituelles*
Du 13 au 29 Août 2016	Fermée

*Heures habituelles : Lundi de 18h à 19h30
Mardi- Mercredi –
Vendredi de 15h00 – 17h30
Samedi de 9h30 à 12h30

C'EST UNE VRAI RÉGAL-ADE !



A compter du Mardi 19 Juillet 2016, Monsieur Éric BOUTURE viendra déposer sa « RÉGALADE » sur le parking de la Salle Polyvalente.

Vous pourrez de nouveau déguster vos pizzas et paninis préférés

TOUS LES MARDIS DE 18H30 A 20H30.

Un flyer avec le numéro de téléphone sera distribué dans vos boîtes aux lettres.

VA Y AVOIR DU SPORT !



Comme énoncé dans notre précédent bulletin, les deux modules de fitness seront installés dans les prochains jours, les fondations étant déjà réalisées.



FÊTE LOCALE 2016

La traditionnelle fête communale d'Oresmaux aura lieu les :

Samedi 3 Septembre 2016 à partir de 19h30

Un repas dansant animé par l'accordéoniste Arnaud GUIMARD ouvrira le début de ce week-end festif !
Les cartes d'entrée seront bientôt en vente
chez les conseillers municipaux ainsi qu'à la mairie.



Dimanche 4 Septembre 2016 à partir de 16h00

Les enfants pourront venir s'amuser à la Salle Polyvalente,
et profiter des manèges, de la pêche aux canards,
du tir à la carabine et des jeux de casino.



Lundi 5 Septembre 2016 à partir de 16h00

Comme de coutume, la commune offrira aux enfants
de l'école un ticket de manège.
Ils pourront également profiter d'une structure gonflable.

Le verre de l'amitié sera servi à la salle polyvalente
à 18h30 pour clôturer les festivités.

UN GRAND MERCI !!

☀ KERMESSE :

Sous le soleil, la kermesse de l'école fut, une nouvelle fois,
un véritable enchantement.

Spectacle magnifique et ambiance chaleureuse.

MERCI AUX ENSEIGNANTS, AUX ATSEM, AU PERISCOLAIRE, AUX
PARENTS ET AUX ENFANTS POUR VOTRE INVESTISSEMENT.



☀ FEU DE LA SAINT JEAN :

Notre cabotin a de nouveau été dévoré par les flammes du
feu de la Saint Jean.

Cette année encore, vous avez été très nombreux
à nous rejoindre !

Grâce à vous les membres du conseil municipal
ont servi plus de 140 repas.

Encore Merci.

Nous vous donnons bien entendu rendez-vous, pour fêter le 13 & 14 Juillet !

BALAYAGE DES CANIVEAUX

L'entreprise SITA ENVIRONNEMENT procédera au balayage des caniveaux



Le Lundi 11 Juillet 2016.

Nous invitons chaque habitant à libérer les trottoirs les jours de passage afin d'optimiser l'entretien de notre village. Grâce aux efforts de chacun, ce service contribue à améliorer le cadre de vie de notre commune.

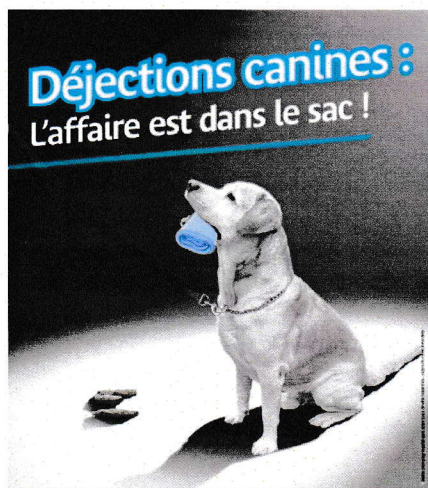
"CROTTE ALORS !!"

La mairie est régulièrement alertée par les habitants au sujet des crottes de chien se trouvant sur les terrains de jeux derrière l'église, à la salle polyvalente et sur le terrain de foot à côté du lotissement.

Ces excréments véhiculent des parasites qui représentent un risque d'infection grave, en particulier pour les enfants. La pollution fécale peut entraîner une contamination des mains et par là-même le risque d'ingestion de germes ou de parasites fécaux.



Mettre le pied gauche dedans porterait chance paraît-il ...
De quoi vous mettre aussi de mauvaise humeur !!



Pour la propreté de ces lieux, il faut vraiment que certains propriétaires de chiens adoptent de nouvelles habitudes ... Au-delà du désagrément visuel et olfactif, les déjections canines peuvent avoir des conséquences en matière de santé publique. Les excréments salissent les espaces verts et participent à la prolifération de microbes. Ils contiennent les mêmes bactéries que les déchets humains, y compris des agents pathogènes et sont donc nocifs pour la santé. De plus, une crotte met plusieurs mois avant de se dégrader naturellement.

Il est demandé expressément aux propriétaires de respecter la propreté des espaces publics du village, pour une cohabitation harmonieuse avec les autres utilisateurs, vos enfants et petits-enfants.

Le ramassage des déjections canines est obligatoire !!

Le bon réflexe ?? Un geste tout simple, vous munir d'un sac pour ramasser les déchets de votre animal préféré !!

+
Tout est finalement question de vie en société et de respect des autres, **surtout des enfants !** Nous devons tous tenir compte de la qualité du cadre de vie que nous partageons.

